

Publications sur la Belgique.

- NOTHOMB (PIERRE). — **La Belgique martyre**. 23^e mille. Broch. in-16. » 50
 — **Les Barbares en Belgique**. Préface de H. Carton de Wiart (*Ouvrage couronné par l'Académie française*), 15^e édit. Un vol. in-16..... 3 50
 — **Histoire belge du Grand-Duché du Luxembourg**. 2^e édition. Un vol. in-16..... 2 »
 — **L'Yser** — Les Villes Saintes. — La Victoire. — La Bataille d'été. 5^e édition. Un vol. in-16..... 3 50
La Barrière belge. Etude d'histoire territoriale et diplomatique (*couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*). Un vol. in-16..... 3 50
 OLYFF (FRANÇOIS). — **La Belgique sous le joug**. L'invasion. In-16. 3 50
 GRIMAUTY (FERNAND-HUBERT). **Six mois de guerre en Belgique par un soldat belge**. Août 1914-Février 1915. 3^e édit. In-16..... 3 50
 SOMVILLE (GUSTAVE). — **Vers Liège**. — Le Chemin du crime (*couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*). 3^e édit. Un vol. in-16..... 3 50
Les crimes de l'Allemagne. — **Dinant**. — Massacre et destruction. Un vol. in-16..... 3 50
 MALO (HENRI). — **Le drame des Flandres**. — Un an de guerre. 1^{er} août 1914-1^{er} août 1915. 3^e édition. Un vol. in-16..... 3 50
 — **En Belgique. La Zone de l'Avant**. Tableaux, portraits et paysages, 1915-1916. Un 6..... 3 50
 JEHAY (C^{ie} F^{er}). — **L'invasion du Grand-Duché du Luxembourg en 1914**. Une broch. in-8^o. 1 »
 BASSOMPIÈRE (ALBERT DE). — **La nuit du 2 au 3 août 1914 au Ministère des Affaires étrangères de Belgique**. 4^e édition. Une brochure in-8^o..... 1 »
 PIÉRARD (LOUIS). — **La Belgique sous les armes, sous la botte, en exil**. Un vol. in-16..... 3 50
 HAVARD DE LA MONTAGNE (MADELEINE). — **La vie agonisante des pays occupés. Lille et la Belgique**. Notes d'un témoin (Octobre 1914-Juillet 1916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16..... 3 50
 BAULU (MARGUERITE). — **La bataille de l'Yser**, précédée de la Retraite d'Anvers. Un vol. in-16 avec cartes..... 3 50
 DAYE (PIERRE). — **Avec les vainqueurs de Tabora**. Souvenirs d'une conquête belge en Afrique orientale allemande. Un vol. in-16..... 3 50
 PRIEUR (CLAUDE). — **De Dixmude à Neuport**. Journal de Campagne d'un officier de Fusiliers marins (Octobre 1914-Mai 1915). 2^e édit. In-16. 3 50
 BAIE (EUGÈNE). — **La Belgique de demain**. — La question du Luxembourg. Nécessité d'une barrière rhénane. Les Pays-Bas. 2^e mille. Broch. in-16. » 60
 WYSEUR (MARCEL). — **Les cloches de Flandre**. La Flandre carillonnée. — Cloches d'exil. — Des Glas. — En Flandre. — Poèmes. In-16..... 3 50
 — **La Flandre rouge**. — Poèmes. Préface d'EMILE VERHAEREN. In-16. » 50
 GOYAU (GEORGES). — **Le cardinal Mercier**. Ouvrage orné de deux portraits. Un 2 »
 MERCIER (S. E. le Cardinal, Archevêque de Malines, Primat de Belgique). — **Le Christianisme dans la vie moderne**. — Pages choisies, recueillies par L. Noël, professeur à l'Université de Louvain. In-16.. 3 50
Les évasions de Belgique d'après les récits des évadés. Préface de J. Melo, ministre plénipotentiaire. Un vol. in-16..... 2 »
 CARTON DE WIART (H.). — **Les vertus bourgeoises**. — La République belge de 1790 (roman historique). 3^e édition. Un vol. in-16..... 3 50
 — **La cité ardente**. — Roman historique. Un vol. in-16..... 3 50

Impr. Henri DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.

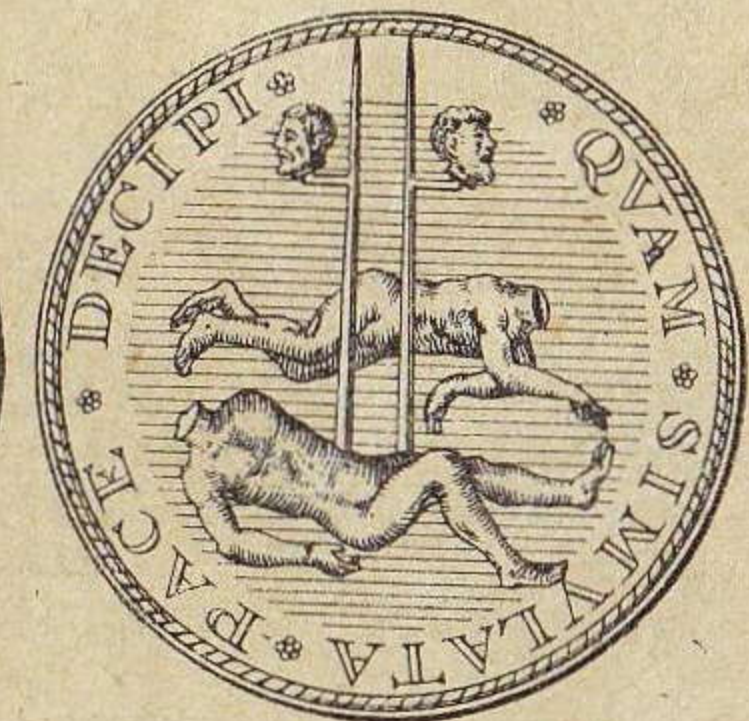
L'IMMORTELLE MÊLÉE

Essai sur l'épopée militaire belge

(1914)

« Mieux vaut lutter pour la patrie que de se laisser décevoir par un simulacre de paix. »

Traduction de l'inscription d'une médaille frappée en 1579 par les États Généraux de Bruxelles.



CINQUIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et C^{ie}

Majoration temporaire 30 % (Décision syndicale du 11 Février 1918).

PAUL CROKAERT

L'IMMORTELLE MÊLÉE

Essai sur l'épopée militaire belge

(1914)

« Mieux vaut lutter pour la patrie
que de se laisser décevoir par un simu-
lacre de paix. »

Traduction de l'inscription d'une médaille
frappée en 1579 par les Etats-Généraux
de Bruxelles.

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ DE CET OUVRAGE

Des exemplaires numérotés sur papier vergé pur fil
des Papeteries Lafuma.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1919

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Et voici que maintenant la Belgique a reçu les trois baptêmes : le baptême de désir, le baptême de l'eau, le baptême de sang.

Cinq siècles, elle vécut dans le mystique désir, né de son instinct et de son cœur, plus encore que de son cerveau et de sa volonté : être, quelque jour inestimable, une Nation. Ce désir s'épanouit au temps de la Révolution Brabançonne. Clarté magnifique trop tôt évanouie.

Vinrent les quarante années nostalgiques. Et ce fut la rude et mâle exaspération révolutionnaire de la volonté nationale, les Puissances traînées autour du berceau de la jeune Belgique et leur main maussade versant sur son front l'eau lustrale du baptême de la diplomatie européenne. Une fée méchante suspendit au berceau le hochet de la neutralité.

Mais l'inexorable destin ne se devait point tenir pour satisfait. Sa liturgie avait de suprêmes exigences. Elle imposa à la Belgique adulte la

II
forme rouge du baptême, la forme « reine de l'épouvante ». Flots pourpres et longues peines, marque et carcan, fouets et crachats, roseau de dérision et couronne d'épines, la Nation belge dut tout subir... Ne fallait-il pas que s'accomplît la liturgie du destin ?

Baptême de sang, aujourd'hui.
Apothéose de vie, demain.

P. C.

Octobre 1918.

I

LA SURPRISE

« Quand le Roi se lève, tout son peuple se lève,
« Même les prisonniers, les martyrs, les bannis.
« Et quand le Roi marche, au signe de son glaive,
« Les morts sortent de terre pour marcher derrière lui. »

EMILE CAMMAERTS.

L'IMMORTELE MÊLÉE

I

LA SUPRÊME DÉLIBÉRATION

« La Belgique a bien raison d'avoir confiance en moi. »

Guillaume II au général belge Heimburger aux manœuvres d'automne 1914.

Au Palais de Bruxelles, dans la nuit du 2 au 3 août 1914, à une heure du matin, s'acheva la délibération qui, acceptant la guerre, vouait l'honneur de la Belgique à l'immortalité¹.

Tandis que les ministres se levaient, le Roi dit, comme se parlant à lui-même :

— Si nous avions eu la faiblesse de céder, demain, dans les rues de Bruxelles, le peuple nous eût pendus.

Oui, Bruxelles, ville paisible et magnifique, qui, délicieusement, venait de vivre sa dernière journée de paix, — un beau dimanche d'azur, de fleurs et de musique, — se fût réveillé furieux, défiguré,

1. Date fatale pour la Belgique que le 2 août ! Ce même jour, en 1831, l'armée du roi des Pays-Bas envahissait brusquement le territoire belge.

en apprenant la lâcheté dernière. Destin tragique semblable au destin des martyrs : il n'y avait de choix qu'entre le sacrifice et la honte, entre le sang et la fange...

A la vérité, personne, au Conseil, n'avait même été effleuré par la monstrueuse tentation de céder. Seule une voix s'était élevée pour exprimer l'avis qu'une négociation pourrait peut-être écarter de notre front la couronne d'épines. Mais un silence d'absolu scepticisme répondit à cette voix, et cette voix se tut.

La délibération, commencée à 9 heures et demie, s'était donc prolongée pendant trois heures et demie. Elle avait été consacrée presque tout entière à l'examen des décisions à prendre sous le coup d'une si terrible fatalité. Bien que tant de parlementaires fussent réunis là, trêve avait été faite aux discours. Il y eut cependant quelqu'un qui, ne pouvant contenir une sainte indignation, exhala celle-ci avec d'autant plus d'éclat qu'au cours de sa vie publique, il lui était advenu d'être reçu et flatté par le Kaiser et par d'autres hauts personnages de l'Empire allemand. Deux vieillards, le vicomte de Lantsheere, ministre d'État et gouverneur de la Banque Nationale, et le comte

4. Le comte Greindl, mort le 30 juillet 1917, à l'âge de 82 ans, avait été ministre de Belgique à Berlin, pendant vingt-quatre ans (de 1888 à 1912). L'ultimatum allemand fut pour lui un coup affreux.

Un de ses amis a raconté, dans le *XX^e Siècle*, la nuit du 2 au 3 août 1914 qu'il vécut aux côtés du diplomate cruellement désabusé :

« Le comte Greindl vivait retiré dans sa villa d'Uccle où j'étais son voisin. Le soir du 2 août 1914, le comte me fit appeler. Il

Greindl¹, ministre d'État, trouvèrent la force, malgré leurs infirmités, de soutenir toutes les fatigues de cette nuit pathétique.

Lorsque les cinq ministres¹, chargés de rédiger la réponse à l'ultimatum allemand, reprirent séance, l'aube pâlisait déjà les hautes croisées.

était, en sa qualité de ministre d'État, convoqué à un Conseil au Palais de Bruxelles et il me demandait de l'y conduire dans mon automobile. Je m'empressai de venir le prendre moi-même. En montant en voiture, le comte me dit : « Je me doute de quoi il s'agit. L'Angleterre demande à occuper Anvers, préalablement. Je sais ce que je répondrai ».

« Je le débarquai au Palais et j'attendis dans la nuit très fraîche, au milieu d'un va-et-vient d'estafettes et d'automobiles affairées jusqu'à 2 heures du matin. Je vis alors reparaître le comte Greindl, pâle comme un mort, défait et désespéré. L'œil sec et fixe, sans dire un mot, il monta dans l'automobile et fit à ma demande un signe d'assentiment. Nous rentrions à Uccle. Il prit mon bras pour descendre et, comme un automate, entra dans son salon. Prévenants, les domestiques avaient allumé un grand feu de bois. Le vieillard qui avait sans doute pris froid pendant cette course rapide dans la nuit brumeuse, s'approcha du feu, s'accouda à la cheminée, la tête entre les mains. Sur la cheminée je voyais exposées, souvenirs de longues et cordiales relations, les photographies de hautes personnalités allemandes, aux flatteuses dédicaces. En bonne place étaient le Kaiser, l'Impératrice, le Kronprinz, toute la famille impériale, enfin. Je n'osais abandonner le comte dans l'état où je le voyais et je l'avouerai, je voulais savoir. Tout à coup, le comte Greindl se redressa ; son regard fixe, perdu, d'abord, tomba sur les portraits. Brusquement il les saisit, les arracha l'un après l'autre de leur cadre et les précipita dans l'âtre. Comme tout flambait, il se retourna vers moi :

« Voilà », dit-il.

« Et il disparut derrière une portière.

« Je devais comprendre le lendemain ; le vieillard était allé pleurer sans témoin les erreurs et les affections de toute sa vie. »

1. M. de Broqueville, ministre de la Guerre et chef du Cabinet, M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, MM. van den Heuvel et Hymans, ministres d'État.

En vérité, la réponse eut pour rédacteur M. de Gaiffier, directeur de la politique au ministère des Affaires étrangères. Son projet, écrit alors que les ministres délibéraient au Palais, ne fut que légèrement retouché.

Le Conseil approuva les termes de la réponse; puis il entendit trois généraux, convoqués à titre consultatif. C'étaient le général de Selliers de Moranville, chef d'état-major général, le général de Ryckel, sous-chef d'état-major général, et le général Hanotau, inspecteur général de l'artillerie et aide de camp du Roi. Il s'agissait, maintenant que le sort en était jeté, de déterminer l'emploi que l'on ferait de nos faibles forces.

La parturition de ce plan fut douloureuse. Il se trouva là quelqu'un pour vanter le principe de l'offensive et pour tenir ce langage :

— Notre armée est mobilisée avant toute autre. Sa concentration peut être pour ainsi dire instantanée. Tirons parti de notre avance sur la concentration allemande et menons l'attaque en masse. Si peu que nous pénétrions en Allemagne, nous y bousculerons les premiers rassemblements de l'ennemi et nous inquiéterons toute sa mobilisation dans le pays rhénan.

Celui qui parla ainsi eut même, à certain moment, un geste significatif. Maniant son crayon comme une épée, il en frappa le vide : « Nous les piquerons ! » s'écria-t-il.

Cet avis ne fut-il point cependant exprimé avec assez de chaleur ou n'y vit-on qu'un hommage platonique rendu à la doctrine de l'École pour qui l'offensive était un dogme ? Toujours est-il qu'il ne prévalut pas. Des raisons politiques et militaires furent mises à la traverse de cet aventureux projet et on parut d'accord pour estimer que Liège et Namur devaient être défendus et qu'on attendrait

les événements et le concours des Alliés en se retranchant dans Anvers avec le gros de l'armée de campagne¹.

Mais, au ministère de la Guerre, se tint une nouvelle délibération. Que le résultat de la première ne dût point être du goût de tous, qui en pourrait douter ? Aussitôt connu, il souleva la tempête. Quel spectacle fut surtout celui d'officiers jeunes et ardents donnant libre cours à leur patriotique angoisse ! L'un leva les bras au ciel, l'autre pleura de désespoir ; un autre encore ne put contenir les élans de son courroux.

L'un d'eux, s'emparant d'une feuille blanche, y crayonna un ordre de bataille qui portait l'armée de campagne à Tongres, sur la route de Liège à Anvers, prête à recueillir ou à soutenir la division du général Leman, suivant la fortune du premier choc, prête aussi à fondre sur l'ennemi franchissant la Meuse au gué de Lixhe ou à Maëstricht, barrant les chaussées d'Anvers et de Bruxelles et conservant assez de liberté d'allures soit pour prendre l'offensive en masse, soit encore pour se porter à la rencontre des Alliés, soit enfin pour battre en retraite en disputant le terrain. On ne sait si l'auteur de cet ordre de bataille déclara que, du moment où sacrifice était fait à cette divinité exigeante qu'est la « guerre de mouvement », il importait de ne pas s'ankyloser dans une position

1. Nul cependant ne jugea à propos de rappeler que les anciennes constitutions qui régirent nos provinces jusqu'à la conquête française (1792) interdisaient à nos troupes nationales de prendre l'offensive !

d'observation, qu'il fallait se concentrer et non point s'égrener et qu'en voulant trop couvrir on courait risque de ne pas couvrir grand'chose; que d'ailleurs, la « guerre de mouvement » était la seule qui nous convînt puisqu'aussi bien la faiblesse de nos effectifs et notre pénurie de matériel nous interdisaient de pratiquer une efficace « guerre de tranchées » sur tout le front de bannière de la Meuse, fut-ce même du gué de Lixhe à Dinant.

L'auteur de cet ordre de bataille ne fut point entendu.

Apparemment, quelqu'un dut faire observer que la gauche de notre armée serait bien en l'air, puisque Maëstricht n'était point en nos mains et que cette place était à la merci d'un simple « hurrah » de cavaliers allemands si elle n'avait point un énergique gouverneur et une solide garnison¹. L'Allemagne, attaquant la Belgique qu'elle avait juré de respecter, n'hésiterait point, le cas échéant, à pénétrer sur la langue de terre du Limbourg dit hollandais si telle était la condition de la réussite de son plan de guerre; Berlin n'avait point, en effet, signé de promesses à La Haye et on n'ignorait point au grand état-major prussien que l'armée des Pays-Bas, assez dépourvue de tout, ne pourrait que chercher asile, bien loin au nord, derrière la Waterlinie.

Y eut-il une voix pour rappeler les idées de feu

1. On a su depuis que Maëstricht avait, le 29 juillet 1914, une garnison de près de 30.000 soldats hollandais; le 3 août, cette place était pour ainsi dire évacuée.

le général de t'Serclaes qui avait autrefois vanté les mérites d'une offensive sur la base Ourthe-Meuse? Nous ne le croyons pas.

Et l'on finit par se rallier à un ordre de bataille plaçant l'armée de campagne en position d'observation sur la Gette, à mi-chemin entre Liège et Anvers, — hypothèse classique souvent étudiée avant la guerre. Sur cette position, l'armée de campagne devait couvrir la capitale, rester en liaison avec sa base d'Anvers et attendre la jonction si ardemment espérée avec les forces françaises et britanniques. C'était un compromis.

Cet exposé ne serait point complet si certaine suggestion qui fut faite *in extremis*, était passée sous silence. D'après cette suggestion l'armée aurait délibérément été attendre sur la Dyle ou même sur la Dendre l'entrée en ligne des armées alliées de façon à se lier étroitement à celles-ci. Anvers eût été abandonnée à son sort, la capitale n'eût point été couverte, mais on eût fait une guerre de « grand style ».

Nul n'eut le courage de pratiquer cette « opération césarienne » qui eût ouvert à vif le pays et on décida donc de s'en aller sur la Gette¹.

1. En 1866, lorsqu'il s'agit pour l'Autriche de concerter son action avec les Etats allemands alliés de la Confédération germanique, la guerre de « grand style » fut aussi écartée. Le général bavarois von der Tann fit stipuler dans la convention militaire passée avec l'état-major de Vienne que « les opérations seraient toujours en harmonie avec les intérêts territoriaux des Etats auxquels appartenaient les armées alliées et qu'on apporterait à couvrir le territoire de ces Etats tous les soins... » L'objet principal de chacun des alliés de l'Autriche, c'était donc de couvrir Wiesbaden, Karlsruhe, Darmstadt, Stuttgart, Munich, etc. Cette absur-

dité stratégique empêcha de suivre un plan de guerre unique, et ce fut Sadowa (Cf. Rüstow. *L'Art militaire au XIX^e siècle*, t. I^{er}, p. 2. Edit. Dumaine, Paris, 1873).

En août 1914, le temps ne permit point de délibérer utilement entre Alliés. Les Belges durent se battre pour leur seul compte. On tenta de couvrir Bruxelles, on couvrit Anvers, et ce fut Charleroi.